

# « Je crois à la vie éternelle »

PAR PABLO PICO

PHOTOS : DR

Nous le confessons chaque dimanche dans le « Credo ». Le douzième et dernier article du symbole des apôtres parle de la vie après la mort. Le *Catéchisme de l'Église Catholique* (CEC) y consacre plus de 30 articles (n° 1020 à 1050), divisés en six points :

## 1. Le jugement particulier (CEC n° 1021-1022)

« Chaque homme reçoit dans son âme immortelle sa rétribution éternelle dès sa mort en un jugement particulier qui réfère sa vie au Christ, soit à travers une purification, soit pour entrer immédiatement dans la béatitude du ciel, soit pour se damner immédiatement



**« Chaque homme reçoit dans son âme immortelle sa rétribution éternelle dès sa mort en un jugement particulier qui réfère sa vie au Christ, soit à travers une purification, soit pour entrer immédiatement dans la béatitude du ciel, soit pour se damner immédiatement pour toujours. »**

pour toujours ». Saint Jean de la Croix résume ainsi le Jugement particulier que chacun reçoit au moment de mourir : « Au soir de notre vie, nous serons jugés sur l'amour ».

## 2. Le ciel (CEC n° 1023-1029)

La vocation et l'aspiration la plus profonde des créatures raisonnables (anges et hommes) est de vivre en communion avec Dieu Trinité et avec tous les saints dans un bonheur éternel. La béatitude consiste en la jouissance parfaite de la vision de Dieu face à face. Cette gloire nous vient des mérites de la passion et de la résurrection du Christ. Toute personne qui accueille le sauveur dans sa vie et qui n'a plus besoin de purification pour ses péchés après sa mort jouit d'un bonheur parfait dès sa rencontre avec le Christ glorieux.

## 3. Le Purgatoire (CEC n° 1030-1032)

La Parole de Dieu demande de prier pour les défunts (2 Maccabés 12, 46), et l'Église offre le sacrifice eucharistique à leur intention, « afin que, purifiés, ils puissent parvenir à la vision béatifique de Dieu ». En plus de la prière, l'Église encourage à faire des aumônes et des œuvres de pénitences en faveur des défunts qui sont morts dans l'amitié de Dieu (en état de grâce), mais qui ont encore besoin d'une purification afin d'entrer dans la joie du ciel. Les âmes du purgatoire ont déjà la certitude de leur salut, mais elles souffrent de ne pas pouvoir être pleinement unies à Dieu en raison des fautes qui n'auraient pas été expiées de leur vivant.

## 4. L'enfer (CEC n° 1033-1037)

« Dieu ne prédestine personne à aller en enfer » ; il faut pour cela une aversion volontaire de Dieu (un péché mortel), et y persister jusqu'à la fin ».

« Mourir en péché mortel sans s'en être repenti et sans accueillir l'amour miséricordieux de Dieu, signifie demeurer séparé de Lui pour toujours par notre propre choix libre. Et c'est cet état d'auto-exclusion définitive de la communion avec Dieu et avec les bienheureux qu'on désigne par le mot "enfer" ».



*Le Bon Pasteur, catacombes de Priscilla.*

**« A la fin des temps (Parousie), le jugement dernier interviendra lors du retour glorieux du Christ. »**

## 5. Le Jugement dernier (CEC n° 1038-1041)

A la fin des temps (Parousie), « le jugement dernier interviendra lors du retour glorieux du Christ ». Le Père seul en connaît l'heure et le jour. « La résurrection de tous les morts précédera le Jugement dernier. Ce sera "l'heure où ceux qui auront fait le bien ressusciteront pour la vie, ceux qui auront fait le mal pour la damnation" (Jn 5, 28-29) ».

## 6. L'espérance des cieux nouveaux et de la terre nouvelle (CEC n° 1042-1050)

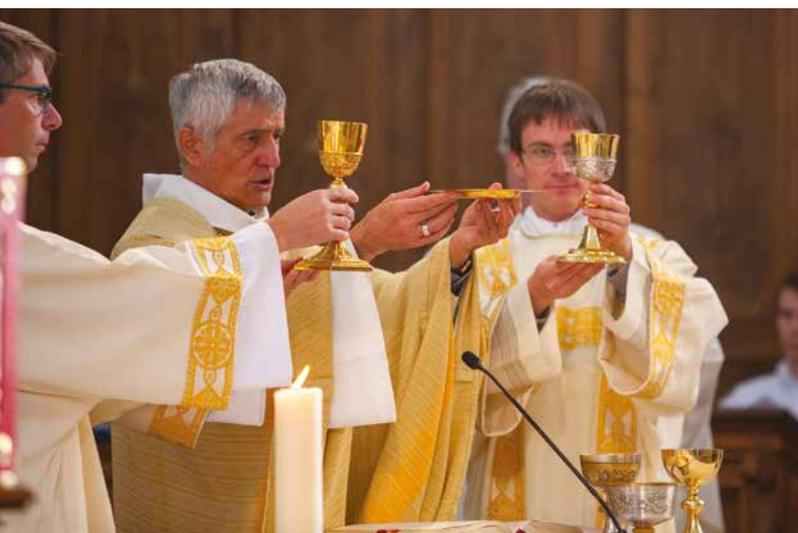
« A la fin des temps, le Royaume de Dieu arrivera à sa plénitude. Après le jugement universel, les justes régneront pour toujours avec le Christ, glorifiés en corps et en âme, et l'univers lui-même sera renouvelé ».

« La vision béatifique, dans laquelle Dieu s'ouvrira de façon inépuisable aux élus, sera la source intarissable de bonheur, de paix et de communion mutuelle ».

# Ordination diaconale de Pablo Pico

Moment fort pour toute la communauté paroissiale ce 8 décembre 2019 à Lens : Pablo Pico séminariste en stage dans le secteur pastoral auprès du curé Etienne, est ordonné diacre. Une assemblée émue a vécu la célébration présidée par l'évêque de Sion Monseigneur Jean-Marie Lovey.

PHOTOS : CHAB LATHION



Retrouvez toutes les photos sur le site internet [www.noble-louable.ch](http://www.noble-louable.ch).